Accusé de réception en préfecture
067-216704619-20260824-2026-08-24-PV-DE
Date de télétransmission : 31/08/2026
Date de réception préfecture : 31/08/2026

Département du Bas - Rhin
Arrondissement de Sélestat

COMMUNE DE SCHWOBSHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 août 2026 à 19h30
Date de convocation : 20 juillet 2026

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de procurations : 00

Sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RUDLOFF, Maire,
Etaient présents : Mme JEHL-MEYER Rachel, FRIEDRICH Christel, MUSSOT Jolana, SCHMITT Nathalie, SIMLER Anne Mrs ROHR Michel, FROMMER Olivier, JEHL Didier, MEYER Frédéric, OHNET Gildas.

Étaient absents excusés :

Procurations :

Secrétaire de Séance : MEYER Frédéric **Ouverture de la Séance** : 19h32

Ordre du jour :
1. Approbation du PV de la séance du 21.07.2026
2. Site internet
3. Commune de Boesenbiesen – partage des frais
4. CCRM – Groupement de commande électricité
5. CeA – Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée en Alsace (PDIPR)
6. Divers et informations

1. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21.07.2026

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 juillet 2026 a été soumis à l'approbation du conseil municipal et transmis à la Sous-Préfecture de Sélestat Erstein.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. SITE INTERNET

Comme évoqué lors de la précédente séance, et après présentation de la maquette du site internet développé par la société LD Solutions lors de l'entrevue du 3 juillet, il convient de statuer sur la poursuite du dossier.

Un devis de 4 350 € HT soit 5 220 € TTC a été détaillé. Il comprend la création du site, actualisé et soumis aux nouvelles réglementations en matière de numérique, et répondant aux lectures sur différents support (responsive) qui font défaut sur le site actuel qui est devenu obsolète. Une formation aux utilisateurs de deux demi-journées est prévue dans le tarif transmis.

Accusé de réception en préfecture
067-216704619-20260824-2026-08-24-PV-DE
Date de télétransmission : 31/08/2026
Date de réception préfecture : 31/08/2026

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **SOUHAITE** la mise aux normes du site internet de la commune ;
- **VALIDE** le devis de la sté LD SOLUTIONS pour un montant de 5 220 € TTC ;
- **CHARGE** le Maire de signer le bon de commande, de le transmettre à la société et d'inscrire les crédits budgétaires nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A l'issue du vote, il est créé une commission composée de Nathalie SCHMITT, Rachel JEHL-MEYER, Didier JEHL et Jolanna MUSSOT, selon ses disponibilités pour travailler sur ce projet. Il est demandé de vérifier les données techniques concernant la capacité du site pour mettre à disposition le film des témoignages sur la seconde guerre mondiale, réalisé en fin d'année 2025. Il sera mis en ligne une fois les autorisations nécessaires obtenues auprès des participants.

3. COMMUNE DE BOESENBIESEN – PARTAGE DES FRAIS

Le désherbeur thermique commun aux trois communes de Boesenbiesen, Richtolsheim et Schwobsheim nécessite une intervention technique.

La commune de Boesenbiesen a sollicité les communes utilisatrices pour leur participation aux frais de réparation. Ainsi, au regard du devis validé auprès de la société JOST d'un montant total de 378.30 € TTC, la participation de chaque commune s'élèverait à 126.10 € TTC

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **ACCEPTE** de participer à la réparation du désherbeur thermique commun,
- **VALIDE** sa quote part fixée à 126.10 € TTC
- **CHARGE** Le Maire d'en informer la commune voisine,

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. CCRM – GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT DE GAZ ET D'ELECTRICITÉ

Monsieur le Maire indique qu'afin de permettre aux acheteurs soumis aux dispositions des marchés publics de se mettre en conformité avec la loi, tout en optimisant la procédure de mise en concurrence, la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim entend constituer un groupement de commande d'achats composé de quatre lots :

- Lot 1 : Fourniture d'électricité – C3/C4 – et services associés
- Lot 2 : Fourniture d'électricité – C5 – et services associés
- Lot 3 : Fourniture d'électricité – C5 – éclairage public et services associés
- Lot 4 : Fourniture de gaz naturel et services associés

Les caractéristiques du marché seront les suivantes :

- Compte tenu des montants, il s'agira d'une procédure formalisée et plus précisément d'un appel d'offres ouvert ;
- Compte tenu de la volatilité des prix du gaz et de l'électricité, la technique d'achat de l'accord-cadre et des marchés subséquents sera utilisée, ce qui permettra de retenir au maximum cinq fournisseurs et de les remettre régulièrement en concurrence ;
- La livraison d'énergie commencera le 1er janvier 2028 et s'achèvera pour l'ensemble des lots le 31 décembre 2031.

Accusé de réception en préfecture
067-216704619-20260824-2026-08-24-PV-DE
Date de télétransmission : 31/08/2026
Date de réception préfecture : 31/08/2026

6. DIVERS ET INFORMATIONS

◈ Pique-nique communal : Les flyers ont été distribués ce week-end. Il est demandé à chaque conseiller de préparer un apéro (cake, soleil, etc..) les boissons sont réservées ainsi que les garnitures. Les tonnelles de la CCRM n'étant plus disponible, des habitants et conseillers mettront les leurs à disposition. La commune offre boissons et café et met à disposition les barbecues, les jeux en bois sont réservés. Le RAI viendra présenter ses activités adultes et jeunes au cours de l'apéritif.

◈ Virement de Crédit : Pour permettre le mandatement de la facture COLAS Situation 3, et notamment la partie CeA figurant au compte d'opération sous mandat en insuffisance de crédit budgétaire, un virement de crédit de 25 000€ a été effectué du compte 2131 vers le compte 4581122 et transmis au Centre de Gestion Comptable de Sélestat.

◈ Arrosage : En raison de l'arrêté Préfectoral plaçant la commune en secteur de CRISE, il a été décidé de ne plus arroser les massifs et les géraniums. Il semblerait que des communes du secteur se soient faite contrôlées par la police de l'environnement et certaines verbalisées.

◈ Agent communal : Un potentiel candidat au poste d'agent technique a été reçu pour un rendez-vous commun avec la commune de Boesenbiesen. Actuellement en activité, il recontactera les communes pour signifier sa disponibilité qui interviendra en fin d'année, voir début de l'année prochaine.

◈ Matinée citoyenne : Elle se déroulera le 17 octobre prochain. Le broyeur est à réserver auprès de la Communauté de Communes.

◈ Carnaval : L'association carnavalesque du village souhaite organiser un carnaval des enfants le 16 janvier prochain, et projette d'accueillir 16 groupes. Il n'y aura aucun char, uniquement des groupes à pied. Un parcours doit être arrêté et soumis aux autorisations de la CeA pour certaines parties.

Il est proposé de créer une charte des associations pour permettre de fixer des droits et obligations communs à toutes les associations du village. Un groupe de quelques conseillers est invité à se constituer pour travailler sur ce sujet.

◈ Volet du 1er étage de la mairie : Lors d'un gros coup de vent début août, le volet du premier étage, situé côté Ouest du bâtiment de la mairie est tombé. Il est prévu de consulter le marché des travaux de réhabilitation de la mairie réalisé sous l'ancienne mandature pour voir quels étaient ceux réalisés dans ce domaine.

◈ CCID : la liste des membres de la nouvelle Commission Communale des Impôts Direct viennent d'être communiqués auprès du secrétariat de mairie. Les titulaires et les suppléants seront prochainement informés de leur nomination.

◈ Invitations : * Le député Charles Sitzensthul organise une soirée de rentrée avec en invité d'honneur Mme Prisca Thevenot Députée des Haut de Seine et ancienne ministre, à l'étang de Sermersheim le 18.09.26 à 18h. Les inscriptions sont à faire avant le 12.09.26.

* Maxi Flash Sélestat Erstein Grand Ried propose le vendredi 4 septembre un petit-déjeuner ou un lunch à Sélestat pour leur inauguration. Réponse à faire avant le 27.08.26.

◈ Mur des Malgré Nous : Didier JEHL va se rendre à Schirmeck pour découvrir le mur des Malgré Nous et vérifier que les soldats de Schwobsheim y figurent bien.

Accusé de réception en préfecture
067-216704619-20260824-2026-08-24-PV-DE
Date de télétransmission : 31/08/2026
Date de réception préfecture : 31/08/2026

Il et proposé que la Communauté de Communes assure comme précédemment le rôle de coordonnateur du groupement et soit à ce titre notamment chargée :

- D'engager la consultation conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique ;
- De procéder à la signature de l'accord cadre et des marchés subséquents pour le compte des membres du groupement ;

Chaque membre du groupement sera chargé de vérifier la bonne exécution des prestations et de les payer.

Le projet de convention constitutive du groupement est joint en annexe.

Vu les articles L.2113-6 et L.2113-7 du Code de la Commande Publique relatifs au groupement de commandes ;

Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique relatifs aux marchés à procédures adaptées ;

Vu les articles L.2125-1, R.2162-2 et R.2162-7 et suivants du Code de la Commande Publique relatifs aux accords-cadres exécutés par la conclusion de marchés subséquents ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **AUTORISE** la commune de SCHWOBSHEIM à adhérer au groupement de commande pour l'achat de gaz et d'électricité pour :
  Lot 2 : Fourniture d'électricité – C5 – et services associés

- **ACCEPTE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes relative à l'ensemble des lots énoncés à la présente délibération ;

- **ACCEPTE** que la mission de coordonnateur du groupement soit assurée par la Communauté de Communes ;

- **AUTORISE** le Maire à signer le projet de convention constitutive de ce groupement et fixant ses modalités de fonctionnement joints en annexe.

ADOPTÉ À 10 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

5. PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET RANDONNÉE ALSACE (PDIPR)

Monsieur le Maire détaille au Conseil Municipal, des documents réceptionnés par la CeA (Collectivité européenne d'Alsace) relatifs à l'élaboration du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée en Alsace.

Les informations figurant sur ces documents et plans ne sont pas suffisamment claires et ne permettent pas de prendre une décision définitive lors de cette séance.

Une explication précise sera demandée à travers une prise de contact auprès des services de la CeA avant de pouvoir l'exposer et le soumettre au vote du Conseil Municipal.

Le point est ajourné.

Accusé de réception en préfecture
067-216704619-20260824-2026-08-24-PV-DE
Date de télétransmission : 31/08/2026
Date de réception préfecture : 31/08/2026

- Décoration du massif près du giratoire : Jolanna MUSSOT questionne sur le fond blanc qui devait être installé à l'arrière du couple d'Alsacien offert par un administré. Le Maire lui indique qu'il n'est pas encore en possession du devis.
- Evolution de la salle des fêtes : Michel Rohr propose de créer une commission de quelques membres pour réfléchir aux évolutions qui pourraient être apportées à l'aménagement de la salle des fêtes et ses abords.
- Garde du matin : Une intervenante a été trouvée pour assurer la garde du matin, à partir de prochaine rentrée scolaire. Ce servie sera donc de nouveau disponible pour les familles du RPI.
- Prolongement du lotissement : Il semblerait que tous les lots soient attribués à l'exception d'un seul. Le devis relatif à l'installation du transformateur électrique devrait prochainement être transmis à la commune selon les informations reçues du correspondant privilégié d'ENEDIS.
- Rentrée scolaire 2026-2027 : Elle se fera le mardi 1er septembre, l'équipe enseignante reste la même. Un voyage scolaire est envisagé au cours de cette année scolaire, une participation financière sera très probablement demandée à la commune. Une inscription de dernière minute pourrait avoir lieu, suite à l'emménagement d'une personne sur le village.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée,
la séance est levée à 21h36

A Schwobsheim, le 27 août 2026
Le Maire,
Jean-Louis RUDLOFF

Le secrétaire de séance,
Frédéric MEYER